

saisi l'occasion pour proposer la négociation d'un accord commercial, qui est entré en vigueur au début de 1956, et grâce auquel l'Union soviétique est devenue l'un des principaux marchés pour le blé canadien.

Je rappelle cet événement parce qu'il illustre l'approche générale que le Canada a choisie au fil des ans en matière de commerce. Comme je l'ai déjà dit, les gouvernements canadiens ont vu la promotion du commerce comme un moyen utile de mieux comprendre leurs partenaires commerciaux sur le plan politique. Ils se sont montrés sceptiques à l'égard des embargos sur le commerce comme moyen de punir les gouvernements d'autres pays ou d'exercer des pressions sur eux afin de les amener à changer leur comportement éthique. Il est arrivé cependant que de temps en temps de telles mesures soient recommandées au Parlement. (Bien entendu, nous avons imposé, avec nos alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), des restrictions sur l'envoi de produits stratégiques vers les pays de l'Est pendant la guerre froide.)

Le Canada n'a jamais de lui seul appliqué de sanctions commerciales. Il est arrivé toutefois que nous nous sommes joints aux efforts internationaux ayant un objectif moral. L'un des pays visés a été l'Afrique du Sud et des pressions ont été exercées sur le gouvernement de ce pays afin qu'il abandonne sa politique d'apartheid. Les observateurs impartiaux ont toujours eu des doutes quant à l'efficacité de ces sanctions – et j'étais de ceux-là – mais étant donné que les groupes anti-apartheid de l'Afrique du Sud les appuyaient comme un symbole de condamnation de l'apartheid par le milieu international, elles sont demeurées en vigueur jusqu'à ce que le régime s'effondre soudainement.

Lorsque Castro a renversé le gouvernement Batista à Cuba, les États-Unis ont rompu leurs relations avec le nouveau régime et imposé un embargo sur le commerce. Le Canada n'a pas emboîté le pas. Bien que nous ayons pris des mesures pour empêcher que le Canada ne soit utilisé pour contourner l'embargo américain, nous avons estimé important de garder les voies de communications ordinaires ouvertes entre les gouvernements, au moyen de contacts diplomatiques, et avec les Cubains, par le biais du commerce et du tourisme. Si les États-Unis avaient adopté des politiques semblables, j'ose dire que Fidel Castro ne constituerait plus un problème.

En ce qui concerne la révolution chinoise, le Canada et les États-Unis ont continué à reconnaître le gouvernement de la République de Chine pendant plusieurs années, bien que son autorité réelle ait été limitée à l'île de Taïwan. Le gouvernement des États-Unis a imposé un embargo sur le commerce avec la Chine continentale; de son côté, le Canada a considéré que toute la Chine était concernée par l'accord commercial en vigueur avant la guerre civile et il a continué à lui accorder le traitement de la nation la plus favorisée. C'est en partie à cause de nos relations commerciales soutenues avec la Chine, et du marché en expansion qu'elle représentait pour le blé canadien, que le gouvernement Trudeau a pris l'initiative d'entamer des négociations pour reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine à Beijing au lieu du gouvernement de la République de Chine à Taïwan. Le Canada se trouve rarement dans une situation lui permettant de faire preuve de leadership sur la scène internationale. Cette fois-là, il a saisi l'occasion. De nombreux pays ont immédiatement